

# Rapport des Vérificateurs des comptes

## Scté de tir Le Pleureur

### Comptabilité 2020 du 01.01.2020 au 31.12.2020

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs les invités et membres d'honneur,  
Chers camarades tireurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale le contrôle des comptes 2020 de la société de tir Le Pleureur a été effectué au mois de juin 2021 par les vérificateurs Yves Michellod et Félicien Bircher sans la présence du caissier par intérim monsieur Jean Philippe Cristinat

**Les pièces transmises de manière informatique, ont été pointées et vérifiées. La concordance des écritures, les soldes bancaires et postaux ainsi que la caisse sont conformes aux comptes.**

**Nous avons constaté**

- Suite à la démission de Nadja, notre caissière, Monsieur Jean philippe Christinat a repris les comptes en mars 2021.
- Le caissier par interim a repris toutes les écritures, de la facturation, des cotisations 2020, de la facturation des prestations 2020.
- Il a assaini les positions ouvertes (aucun suivi des rappels, etc.) → passage en charges exceptionnelles.
- **Les comptes 2020 sont le reflet de ce qui a pu être reconstruit mais pas forcément d'un exercice tel qu'il devrait l'être.**
- Jean Philippe a fait au mieux avec ce qu'il avait à disposition.
- **Les actifs (stocks notamment) seront à revoir dans le futur.**
- **Les comptes bancaires et postaux sont en ordre et correspondent.**
- Il y a une forte augmentation des débiteurs (vu que les factures 2020 n'ont pas été envoyées sur l'année civile) ainsi que des transitoires.

**Que notre caissier par intérim a exécuté sa tâche au mieux.**

**Nous le remercions pour le travail accompli.**

Pour 2021, il faudrait poursuivre l'assainissement des débiteurs et tenir les délais pour l'établissement des factures aux membres. Il faudra sans doute s'attendre à un exercice 2021 encore difficile tant que les régularisations n'auront pas été menées à terme.

**Nous proposons à l'assemblée Générale d'approuver les comptes 2020 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier par intérim ainsi qu'aux deux Vérificateurs.**

Etablis à Le Châble le 06 juin 2021

Les Vérificateurs des comptes

Félicien Bircher  


Yves Michellod  
